



Hôpital du Valais
Spital Wallis

Concept de formation post-graduée

Service de réadaptation musculosquelettique Pôle
Orthopédie-Réadaptation
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
Hôpital du Valais (HVS)

Informations relatives à l'établissement de formation post-graduée

Coordonnées du service

Hôpital du Valais
Centre Hospitalier du Valais Romand
Service de réadaptation musculosquelettique
Rue St-Charles 14
3960 Sierre
Tél : +41 (0) 27 603 76 61
<https://www.hopitalduvalais.ch>

Reconnaissance

Etablissement de formation post-graduée reconnu en médecine physique et réadaptation catégorie B.

Description du service de réadaptation musculosquelettique du CHVR :

Le service de réadaptation musculosquelettique fait partie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), dont l'activité est répartie sur plusieurs sites. Il est situé à l'hôpital de Sierre depuis février 2020 suite à son déménagement depuis le Centre Valaisan de Pneumologie à Montana et comprend 16 lits, dans un secteur de 28 lits commun avec le service de réadaptation cardio-vasculaire.

Dans le service sont pris en charge des patients adultes souffrant d'une atteinte à leur santé, dans le but d'optimiser leur fonctionnement et réduire leur handicap en interaction avec leur environnement, en utilisant le modèle de la classification internationale du fonctionnement (CIF).

La majorité des patients nous sont adressés en raison d'une atteinte de l'appareil locomoteur par d'autres services du CHVR, en particulier le service d'orthopédie-traumatologie, mais également les services de neurochirurgie et de chirurgie plastique et reconstructive et de la main, pour une réadaptation précoce. Nous collaborons aussi étroitement avec d'autres hôpitaux publiques et des cliniques privées. Nous prenons également en charge des patients venant directement du domicile et qui nous sont adressés par les médecins traitants, après évaluation du potentiel de réadaptation lors d'une consultation ambulatoire.

Les principales pathologies prises en charges sont :

- Prothèses de genou, de hanche et d'épaule
- Opérations de la coiffe des rotateurs
- Chirurgie du rachis
- Polytraumatismes
- Plaies complexes
- Douleurs chroniques, en particulier du rachis
- Amputations

Nous admettons également des patients nécessitant un reconditionnement global en raison d'interventions gynécologiques ou abdominales lourdes ou en raison d'une pathologie internistique ou oncologique.

Le service collabore étroitement avec tous les services du CHVR et les partenaires externes dans un esprit interdisciplinaire. Le patient est également incité à prendre une part active dans le processus de réadaptation qui est centré sur ses besoins. L'accès à toutes les compétences et au plateau technique du CHVR est assuré lorsque la situation le nécessite.

Entre 150 et 200 patients (2022 : 187 patients, 2023 : 214 patients, 2024 : 185 patients) sont pris en charge chaque année en stationnaire par le médecin assistant du service, sous la supervision du médecin cadre. Le service développe également une activité ambulatoire qui est en développement, répartie sur le site de Sierre et de Martigny. Dans ce contexte les patients sont pris en charge pour des avis spécialisés, suivi et planification d'une prise en charge ambulatoire complexe et planification des séjours électifs de réadaptation stationnaire.

Une activité interventionnelle (avec ultrason) sera mise en place à partir de juin 2025, avec possibilité de traiter des patients hospitalisés, ainsi que des patients ambulatoires.

En ce qui concerne la formation postgraduée, le service de réadaptation musculosquelettique du CHVR collabore activement au Réseau Romand de Médecine Physique et Réadaptation (RRMPR) qui centralise la formation post-graduée théorique en suisse romande. Il existe un lien particulièrement étroit avec la Clinique romande de réadaptation à Sion. Les médecins des deux institutions peuvent en effet participer aux formations internes organisées comme le colloque de formation hebdomadaire.

Il y a actuellement un poste de médecin assistant pour la prise en charge des 16 lits de réadaptation musculo-squelettique. Ce poste est prioritairement réservé à des médecins souhaitant se spécialiser en médecine physique et réadaptation mais est également ouvert à des médecins se destinant à d'autres disciplines en fonction des postulations.

Equipe médicale

Responsable de l'établissement de formation postgraduée :

- Dr Giulio Bertero (100%), chef de service, spécialiste en médecine physique et réadaptation.
giulio.bertero@hopitalvs.ch

Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée

- Dr Andreas Mühl (80%), médecin adjoint, spécialiste en neurologie, certificat ENMG et EEG, US neuromusculaire DEGUM. andreas.muehl@hopitalvs.ch
- Dr Natale Di Bella (100%, à partir de juin 2025), médecin hospitalier, spécialiste en médecine physique et réadaptation.
- Dre Claire Stanchina (80%), médecin adjointe du service d'orthopédie, spécialiste en orthopédie et traumatologie, spécialiste en chirurgie pédiatrique.
claire.stanchina@hopitalvs.ch

Chaque médecin assistant est supervisé et formé directement par le médecin hospitalier et le médecin chef de service avec la collaboration des autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée.

Entrée en fonction

Le médecin en formation du service est suivi par le médecin chef de service et le médecin hospitalier qui font office de tuteurs. Un contrat de formation postgraduée est établi avec les objectifs personnels et spécifiques de formation.

Durant la journée d'introduction et les jours qui suivent, les nouveaux médecins sont formés à l'utilisation du dossier patient informatisé et reçoivent diverses informations en lien avec le fonctionnement de l'hôpital. Au niveau du service, ils sont informés du mode de fonctionnement par leur supérieur hiérarchique direct ainsi que par la responsable du secrétariat, l'ICUS et le responsable médicothérapeutique de site.

Rôle clinique du médecin assistant :

Le médecin assistant intervient essentiellement dans le cadre de l'activité stationnaire du service de réadaptation musculo-squelettique. Guidé et supervisé par le chef de clinique et/ou le médecin chef de service, il s'occupe de la prise en charge globale des patients du service en étroite collaboration avec les soignants et thérapeutes dans un esprit interdisciplinaire. Il gère les problèmes médicaux des patients, interagit avec les différents médecins-spécialistes et participe à la planification et la mise en œuvre des plans de réadaptation. Il supervise, le cas échéant, avec l'aide des médecins cadres, les médecins stagiaires. Le médecin assistant participe également à la consultation ambulatoire de réadaptation (consultation spécialisée en MPR, évaluation du potentiel de réadaptation soit en milieu ambulatoire soit en milieu stationnaire, suivi ambulatoire après les séjours stationnaires). La participation à l'activité ambulatoire est adaptée en fonction de l'expertise du médecin assistant et à son niveau de formation dans le domaine de la réadaptation musculo-squelettique.

Il n'y a pas de garde ou de piquet, cette tâche étant assurée par les médecins assistants du service de gériatrie pour le site de Sierre. Le médecin assistant du service travaille du lundi au vendredi, sur des horaires diurnes.

Contenu de la formation postgraduée

Le plan de formation est établi sur la base des exigences du programme de formation postgraduée de médecine physique et réadaptation et du Board Européen de Médecine Physique et Réadaptation.

Le contenu de la formation post-graduée dans le service de réadaptation musculo-squelettique du CHVR correspond aux points 3.1 et 3.2 (pages 6 à 9) du programme de formation postgraduée en médecine physique et réadaptation de ISFM [physikalische medizin version internet f.pdf \(siwf.ch\)](https://www.siwf.ch/f.pdf).

Le degré de compétence et d'autonomie attendue du médecin en formation à la fin de sa période de formation est dépendante de son expérience préalable et fixée individuellement dans le contrat de formation postgraduée établit lors de l'entretien d'entrée (cf. annexe).

La formation post-graduée est également basée sur le White Book on Physical and Rehabilitation Medicine in Europe [White Book of Physical and Rehabilitation Medicine - Spreading the culture of Physical and Rehabilitation Medicine \(whitebookprm.eu\)](https://www.whitebookprm.eu/).

L'objectif principal de la formation au sein de notre service est d'acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge globale et interdisciplinaire d'un patient avec une pathologie de l'appareil locomoteur en particulier l'anamnèse, l'examen clinique et l'élaboration du plan de traitement.

La formation est dispensée essentiellement par supervision directe au quotidien par une étroite collaboration entre le médecin en formation et son superviseur dans le suivi des patients.

La structure du service favorise également l'interdisciplinarité et les interactions avec les autres intervenants ce qui permet d'avoir une vision globale tenant compte des aspects psycho-sociaux de la prise en charge des patients. Les contacts sont particulièrement favorisés avec les thérapeutes et les soignants, ce qui permet d'acquérir des connaissances concernant les techniques de rééducation et leur indication, mais également sur la gestion des plaies complexes (sur le site Sierre est présent le service de chirurgie plastique et de chirurgie la main de l'CHVR). L'organisation du retour à domicile est planifiée avec, si nécessaire, la proposition d'adaptation et moyens auxiliaires pour optimiser l'ergonomie dans le milieu de vie du patient afin de favoriser le maintien à domicile. L'excellente collaboration avec les techniciens orthopédistes externes permet de plus d'acquérir des connaissances sur les différents moyens auxiliaires et adaptations du chaussage. Des patients amputés sont aussi pris en charge dans le service, avec la possibilité de développer des compétences dans le domaine.

Les connaissances pratiques nécessaires à la formation en Radioprotection en médecine physique et réadaptation et rhumatologie peuvent également être acquises dans notre service d'imagerie diagnostique et interventionnelle sur le site de Sierre.

Médecins en année à option :

Pour les médecins en formation en vue d'un autre titre de spécialiste et qui souhaitent accomplir une formation de 6 à 12 mois à titre d'année à option dans notre service, le tutorat est assuré comme pour les médecins en formation spécifique. L'accent est mis pour eux essentiellement sur l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge globale et interdisciplinaire d'un patient avec une pathologie de l'appareil locomoteur en particulier l'anamnèse, l'examen clinique et l'élaboration du plan de traitement. La participation à la formation théorique centralisée du RRMPR est encouragée.

Formation théorique structurée en interne :

Dans le cadre de son activité quotidienne le médecin en formation participe à divers colloques cliniques tels que le colloque interdisciplinaire et la visite hebdomadaires des patients avec le tuteur, ainsi qu'à des discussions de cas.

Le médecin en formation participe également à plusieurs colloques de formation dans le cadre de l'activité du service :

- Colloque de formation hebdomadaire de réadaptation musculo-squelettique (1h), commun avec le service de réadaptation de l'appareil locomoteur de la Clinique romande de réadaptation (CRR)
- Colloque de formation hebdomadaire d'orthopédie (1h) en collaboration avec le service d'orthopédie-traumatologie du CHVR
- Colloque mensuel de formation interdisciplinaire (1h).
- De fréquence hebdomadaire, les semaines pendant lesquelles le colloque mensuel de formation interdisciplinaire n'a pas lieu, Journal Club entre médecins pour une révision active d'un article scientifique portant sur le domaine de la réadaptation.

Le médecin en formation a également l'opportunité de suivre de nombreux autres colloques de formation selon ses intérêts :

- Colloques du service de médecine interne du CHVR (3-4h/sem)
- Colloque de formation hebdomadaire du service de réadaptation en neurologie de la CRR (1h/sem)
- Colloques spécialisés des différents services du CHVR

Formation structurée externe :

Le médecin en formation a l'obligation de participer à la formation postgraduée théorique centralisée, organisée en suisse romande par le Réseau Romand de Médecine Physique et Réadaptation (RRMPR) auquel le service de réadaptation musculo-squelettique du CHVR prend une part active. Ceci correspond à 7 à 9 journées de formation par année (<https://www.rmpr.ch/>).

Il est également fortement encouragé à participer aux différentes formations organisées en Suisse ou à l'étranger dans le domaine de la réadaptation, en particulier le congrès annuel et le symposium MSM organisés par RehaSchweiz.

Le médecin en formation a droit à 5 jours de formation et un budget de 1500.- par an sont attribués pour la participation à ces formations.

Bibliothèque :

Les médecins en formation ont accès, via la bibliothèque électronique (système OVID) à de nombreuses revues y compris dans le domaine de la réadaptation, ainsi qu'à UpToDate, la Cochrane Database et à SurfMed.

Recherche :

Pour ceux qui le souhaitent, la possibilité existe de réaliser un travail de recherche en réadaptation grâce à l'excellente collaboration entre le service et l'Institut de recherche en réadaptation-réinsertion de la CRR.

La rédaction d'un article de type « Case Report » est également encouragée pendant l'année de travail dans le service. De plus, les médecins cadres accompagneront et soutiendront le médecin en formation s'il souhaite s'investir dans cette démarche.

Evaluations :

Un entretien d'entrée (fixation des objectifs de formation individuels et établissement du contrat de formation post-graduée) et une évaluation annuelle sont réalisés pour chaque période de formation. Des entretiens de suivis à 3 et 6 mois et des évaluations fondées sur le poste de travail sont effectués régulièrement afin d'apprécier la progression du médecin en formation, tel que recommandé dans le logbook de médecine physique et réadaptation.

Des entretiens de suivi supplémentaires sont planifiés si la situation le nécessite et le médecin en formation peut à tout moment solliciter une entrevue pour clarifier les objectifs de formation.

Les évaluations en milieu de travail (Mini-CEX, DOPS) sont réalisées selon la fréquence proposée par l'ISFM (minimum 4 évaluations par année / 2 pour 6 mois) et un certificat ISFM est établi à la fin de la période de formation.

Candidature :

Les médecins intéressés peuvent adresser leur dossier de candidature sur le site internet du CHVR :
www.hopitalvs.ch/emploi

Les documents requis pour le dépôt de la candidature sont :

- Lettre de motivation exprimant l'objectif professionnel
- Curriculum vitæ (CV) avec récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu'à présent
- Certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu'à présent)
- Références

Les conditions minimales pour un engagement sont :

- Diplôme fédéral de médecin ou titre jugé équivalent (reconnaissance MEBEKO)
- Maîtrise de la langue française (niveau C1)
- Intérêt pour le travail interdisciplinaire

Les entretiens sont réalisés par le chef de service et une personne du service des ressources humaines (ou un médecin spécialiste du service).

Les engagements se font en général au 1^{er} mai ou au 1^{er} novembre pour une durée de 6 mois à une année.

Dr Giulio Bertero
Spécialiste en médecine physique et réadaptation
Médecin chef de service
Réadaptation musculo-squelettique

Actualisation 31.03.202



Annexe

Objectifs du médecin en formation (MPR)

Degrés de compétence

- Degré 1 : connaissances de base
- Degré 2 : connaissances approfondies sous supervision ou en collaboration interdisciplinaire avec d'autres spécialistes
- Degré 3 : maîtrise, suffisant pour exercer une activité de médecin spécialiste indépendant

Médecine de réadaptation générale Bases

Anatomie et physiologie de la fonction des articulations, de la colonne vertébrale et des muscles, y c. l'anatomie fonctionnelle et la biomécanique dans le domaine de l'appareil locomoteur	
Anatomie, biochimie, physiologie et physiopathologie du système nerveux, des mécanismes de plasticité du système nerveux et des muscles ainsi que de la sensorimotricité perturbée	
Physiologie, physiopathologie, diagnostic et traitement de la douleur et plus particulièrement des douleurs chroniques	
Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)	
Répercussions psychiques, professionnelles et sociales des affections musculo-squelettiques aiguës ou chroniques ou consécutives à un accident sur les patients, leur entourage et la société	
Connaissances en matière d'expertise médico-légale (bases, principes et spécificités de l'évaluation de patients atteints d'affections musculo-squelettiques et neurologiques et d'autres handicaps complexes dans le cadre d'avis et d'expertises pour l'AI, des assurances, des tribunaux etc.)	

Méthodes de diagnostic

Pose de l'indication et interprétation des résultats d'examens de radiologie conventionnelle du squelette axial, du bassin et des extrémités / articulations périphériques ainsi que d'examens d'imagerie par ultrasons de l'appareil locomoteur.	
Pose de l'indication et interprétation des résultats d'examens d'imagerie médicale : imagerie par résonance magnétique et tomodensitométrie de l'appareil locomoteur et du système nerveux, scintigraphie osseuse, PET/SPECT et densitométrie osseuse	
Indication et interprétation des examens de laboratoire en relation avec des maladies relevant de la médecine interne générale, y c. analyses relevant des maladies gériatriques, de l'immuno-rhumatologie et du métabolisme osseux	
Evaluation de la fonction physique (ergométrie, évaluation de la capacité fonctionnelle, épreuve de marche de 6 minutes, etc.) et des fonctions pulmonaires de base (spirométrie, pulsoxymétrie)	
Evaluation d'états douloureux aigus et chroniques	



Pose de l'indication et interprétation des résultats d'explorations électrodiagnostics dont la neurophysiologie, l'électro-nystagmographie, l'électromyographie, l'électroneurographie et les autres méthodes conventionnelles d'électrodiagnostic et d'exploration des réflexes ; l'électro-encéphalographie	
Pose de l'indication et interprétation des résultats d'examens d'exploration du fonctionnement (p. ex. analyse de la marche)	
Evaluation de l'état nutritionnel	
Evaluation de la qualité de vie générale (SF-36, etc.)	
Evaluation en milieu de travail	

Procédés thérapeutiques

Bases, indications et contre-indications des méthodes spécifiques de kinésithérapie active et passive : kinésithérapie fonctionnelle, thérapie par l'entraînement (entraînement de la force, de l'endurance, de la mobilité ; travail de la proprioception, approches thérapeutiques par le sport, etc.), techniques manuelles, techniques d'étirement musculaire, tractions vertébrales, thérapies à l'aide d'une cage de pouliothérapie, d'attelles motorisées ou de robots de rééducation, hydrothérapie (thérapie de mobilisation et d'entraînement fonctionnels / hydrokinésithérapie, balnéothérapie), thérapie de relaxation, taping, etc.	
Bases, indications et contre-indications des traitements physiques passifs : électrothérapie, traitements par ultrasons, cryothérapie (enveloppements, bains d'eau glacée, etc.), thermothérapie par conduction et conversion (fango, enveloppements, lumière infra-rouge, électrothérapie, ondes mécaniques, etc.), hydrothérapies (bains médicaux, massages subaquatiques au jet, etc.), massages (massage classique, massage transverse profond, massage du tissu conjonctif, massage de zones réflexes, massage d'acupressure, etc.), drainage lymphatique, traitement de points gâchette, etc.	
Bases, indications et contre-indications de l'ergothérapie : ergothérapie fonctionnelle, entraînement aux activités de la vie quotidienne, attelles et moyens auxiliaires, etc.	
Bases, indications et contre-indications d'interventions dans le domaine de l'ergonomie Ecole du dos, mesures de protection articulaire, entraînement ergonomique, etc.	
Moyens auxiliaires et leur utilisation : chaises roulantes, aides à la marche, orthèses, robots d'assistance, etc.	
Bases, indications et contre-indications de l'appareillage orthopédique : supports plantaires, chaussures orthopédiques, attelles, orthèses et prothèses, etc.	
Indications des interventions de chirurgie orthopédique et neurochirurgicales	
Principes de l'enseignement thérapeutique en nutrition et de la diététique dans le cadre de la médecine de réadaptation, par exemple dans le cadre d'une malnutrition, d'un entraînement, d'une ostéoporose, etc.	
Bases, indications et contre-indications de mesures techniques en relation avec la nutrition, y c. indication à la mise en place d'une sonde PEG	
Bases, indications et contre-indications des méthodes spécifiques des thérapies créatives	



Connaissances pratiques

Application de la classification CIF, identification des besoins des patients, organisation et mise en œuvre d'une évaluation de réadaptation multi professionnelle, définition des objectifs de réadaptation et établissement de plans de réadaptation pour des programmes de réadaptation hospitaliers ou ambulatoires	
Organisation et mise en œuvre de prises en charge de réadaptation avec une équipe multi professionnelle en collaboration notamment avec la famille, la psychologie clinique, le service social, l'employeur, les organisations de patients, les assurances sociales, les autorités. Collaboration avec les disciplines de médecine curative concernées à chaque phase de la réadaptation	
Intégration des connaissances scientifiques tirées de la recherche fondamentale, transversale et clinique dans la prise en charge de réadaptation	
Evaluation de la capacité de travail dans l'activité professionnelle initiale et dans une activité adaptée au handicap présent	
Repérage rapide des complications mettant en danger la vie ou le fonctionnement du patient et mise en route des mesures visant à sauver la vie et les fonctions jusqu'à l'admission dans une institution de médecine aiguë	

Pharmacothérapie

Analgésiques, antirhumatismaux non stéroïdiens, antidépresseurs, neuroleptiques, antiépileptiques, antiphlogistiques, corticostéroïdes, toxine botulique ; Immunosuppresseurs, médicaments contre l'ostéoporose, agents chondroprotecteurs, viscosupplémentation, agents gastro protecteurs, substances utilisées à des fins diagnostiques (produits de contraste, etc.) : pharmacocinétique, effets secondaires et interactions importantes, notamment en cas de co-médication ou automédication, prise en compte de l'âge et des insuffisances organiques lors du dosage, connaissance de l'utilité thérapeutique et du rapport coûts/bénéfice de ces produits	
Connaissance des bases légales de la prescription de médicaments : lois et ordonnances sur les produits thérapeutiques, sur les stupéfiants, sur l'assurance-maladie ; ordonnances importantes pour l'utilisation de produits thérapeutiques, dont la liste des spécialités	
Connaissance des procédures de contrôle des médicaments en vigueur en Suisse ainsi que des principes éthiques et économiques applicables en la matière	



Médecine des assurances

Connaissance des assurances sociales (LAMal, LAA, LAI, LAM) : bases légales, organes d'exécution, buts, champs d'application et prestations	
Connaissance des assurances privées dans le domaine médical, notamment les Assurances complémentaires aux assurances-maladies et accidents, les assurances responsabilité civile (en matière de dommages corporels) et les assurances-vie : bases juridiques, organes d'exécution, buts, champs d'application et prestations	
Connaissance des droits des patients, du devoir d'information et de la protection des données ; responsabilité légale du médecin, notamment en cas de fautes professionnelles	
Connaissance de l'évaluation et de l'expertise médico-légales	

Réadaptation des affections musculo-squelettiques Connaissances spécifiques de base

Affections des articulations (dégénératives, inflammatoires, etc.), de la colonne vertébrale (dégénératives, inflammatoires, etc.), des os et des cartilages, des tissus mous (muscles, tendons, tissus conjonctifs, etc.) avec leurs manifestations locales, systémiques et inflammatoires ; états post-traumatiques (après traitement conservateur ou opératoire), états consécutifs à des interventions d'arthroplastie avec ou sans implantation d'endoprothèses partielles ou totales et à des d'interventions sur la colonne vertébrale	
---	--

Procédés diagnostiques spécifiques

Techniques d'anamnèse visant à différencier les maladies dégénératives, inflammatoires et fonctionnelles de l'appareil locomoteur	
Examen clinique de l'appareil locomoteur	
Connaissance de l'examen de médecine manuelle	
Connaissance des examens fonctionnels sous amplificateur de brillance ou non	
Connaissance de l'ultrasonographie de l'appareil locomoteur	
Connaissance des bilans ergonomiques dont les tests et évaluations en relation avec la capacité fonctionnelle	
Connaissance de l'évaluation d'un poste de travail, dont l'anamnèse professionnelle, « job match », etc.	
Méthodes d'évaluation clinique et fonctionnelle dans le domaine de l'appareil locomoteur	
Connaissance des tests biomécaniques dont l'analyse de la marche	

Procédés thérapeutiques spécifiques

Bases, indications et contre-indications de la médecine manuelle	
Bases, indications et contre-indications des infiltrations, sous amplificateur de brillance ou non : parties molles et nerfs périphériques, articulations périphériques, articulations sacro-iliaques, colonne vertébrale (ligaments interspiniaux, articulations intervertébrales, branches médianes des nerfs spinaux, tous les abords épiduraux et infiltrations péri radiculaires, au niveau lombaire, thoracique et cervical)	



Hôpital du Valais
Spital Wallis

Connaissances pratiques spécifiques

Application de la médecine manuelle	
Infiltrations diagnostiques ou thérapeutiques sous amplificateur de brillance ou non : parties molles et nerfs périphériques, articulations périphériques, articulations sacro-iliaques, colonne vertébrale cervicale, thoracique et lombaire (y c. ligaments interspinaux, articulations intervertébrales, branches médiales des nerfs spinaux, tous les abords épiduraux infiltrations péri radiculaires)	
Pour les interventions facultatives avec amplificateur de brillance : • Infiltrations épidurales lombaires et sacrées • Articulations intervertébrales au niveau lombaire • Grandes articulations, y c. les articulations sacro-iliaques	
Infiltrations diagnostiques ou thérapeutiques au niveau thoracique et cervical	

Sierre, le

Signatures

Le médecin cadre formateur

Le médecin en formation



Hôpital du Valais
Spital Wallis